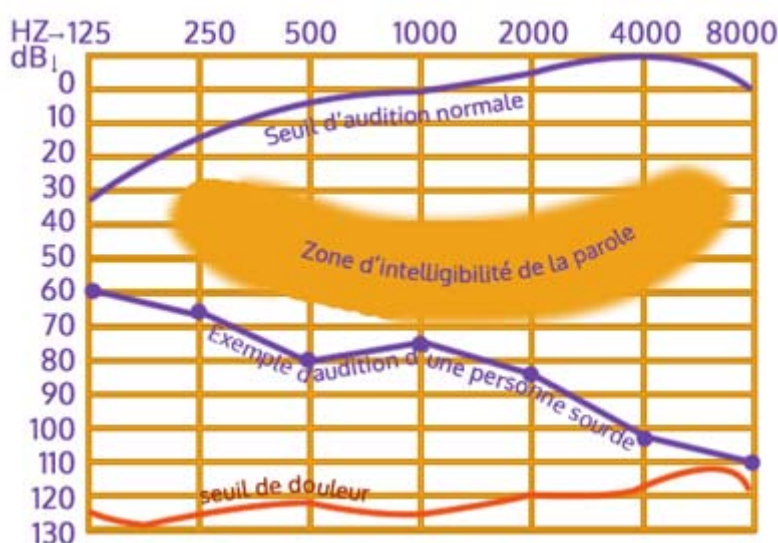


Comment les personnes sourdes et malentendantes entendent-elles et avec quoi ?

Voici un audiogramme. Les audiologistes notent la différence d'audition par rapport à une audition considérée comme « normale » en indiquant le nombre de décibels (exprimés en dB) perdus pour chaque colonne de fréquences (exprimées en Hz). Les fréquences les plus basses correspondent aux graves (à gauche du graphique) et les fréquences les plus élevées correspondent aux aigus (à droite).

Chaque personne sourde/malentendante, a une perte auditive différente.

Sur l'audiogramme, on aperçoit une espèce de « banane », c'est la zone d'intensité du son et de fréquences qui correspondent à la **perception de la parole**.



Tout ce qui est au-dessus de la ligne de points sur le graphique correspond à l'intensité et aux fréquences qui ne sont pas perçues par la personne sourde/malentendante. Tout ce qui est en dessous est ce qu'elle peut entendre sans appareils auditifs.

Pour calculer le degré de perte auditive, on prend toutes les valeurs de la ligne des points du graphique et on fait une moyenne.

Une fois ce calcul fait, on a une idée du degré de perte auditive de la personne. La perte auditive peut être différente d'une oreille à l'autre.

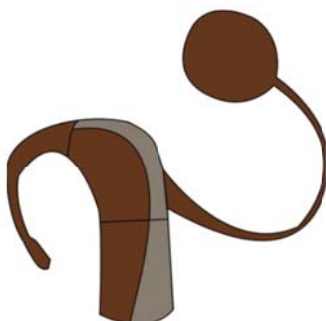
Dans l'ensemble on considère que si la perte est :

- De 0 à 25 dB – l'audition est normale
- De 26 à 40 dB – la surdité est légère
- De 41 à 55 dB – la surdité est modérée
- De 56 à 70 dB – la surdité est modérément sévère.
- De 71 à 90 dB – la surdité est sévère.
- De 90 dB à 120 dB – la surdité est profonde.

Sur le dessin de l'audiogramme, on voit aussi quel est le **seuil de douleur**. C'est le seuil d'intensité du son à partir duquel une personne d'audition « normale » peut éprouver de la douleur.

Un audiogramme peut être réalisé sur la personne sans appareil auditif et un autre peut être réalisé avec l'appareil auditif. On peut alors **observer quelle est la récupération auditive apportée par l'appareil auditif**. On peut poser les appareils auditifs sur chaque oreille et les évaluer différemment.

LES IMPLANTS COCHLÉAIRES ET LES PROTHÈSES AUDITIVES CLASSIQUES



Le système de l'implant cochléaire nécessite une partie interne et une partie externe au corps de la personne. La partie interne nécessite **une intervention chirurgicale** pour être posée. La partie externe se porte autour de l'oreille. Lorsque la personne sourde/malentendante retire la partie externe de son implant (qui est comme l'image ci-contre), elle devient complètement sourde (perte auditive = à 130 dB).

De ces faits, il en découle que du point de vue médical, l'implant est généralement plutôt recommandable pour les surdités sévères et profondes.

Les prothèses auditives classiques se portent seulement autour de l'oreille et ne nécessitent **aucune intervention chirurgicale**. Lorsque la personne sourde/malentendante retire ses prothèses, elle récupère la perte auditive qu'elle avait à l'origine.

Tous les types de surdité peuvent bénéficier des prothèses auditives classiques, y compris les surdités profondes.



Aucun de ces appareils auditifs ne rend la personne entendante. « Quand on retire nos prothèses, on n'entend plus rien ».

Les systèmes d'écoute complémentaires comme les [systèmes d'ondes FM](#) et les [boucles à induction magnétique](#) peuvent tous être activés tant sur l'implant cochléaire que sur les prothèses classiques.

Quels sont leurs moyens de communication ?

LA LECTURE LABIALE ET L'EXPRESSION ORALE

La pression est généralement très importante sur l'enfant et sur l'adulte sourd/malentendant pour qu'il soit en mesure de s'exprimer oralement et de lire sur les lèvres. A tort ou à raison : cela s'explique par le fait que **cette capacité est encore très souvent considérée comme un gage d'intégration à la société**, voire la condition minimum.

Par conséquent, tout est généralement mis en œuvre pour que les enfants sourds/malentendants **apprennent à parler**. Cet apprentissage se fait, pour certains, assez sereinement et bien. Il constitue alors par la suite, **un vrai atout social**, tandis qu'il se révèle être très pénible et infructueux pour d'autres. Pour ceux-ci, il se fait même souvent au détriment d'autres apprentissages scolaires/intellectuels/sociaux/émotionnels et psychologiques. Parfois l'enfant n'en prend conscience

qu'à l'adolescence ou à l'âge adulte. Ces enfants, une fois devenus adultes, doivent se construire dans la continuité de cet apprentissage, qu'il se soit bien ou mal passé.

Pour **les adultes entendants qui deviennent sourds, c'est différent**. Ces personnes ont déjà appris à parler et souvent elles souhaitent elles-mêmes pallier à leur surdité par une meilleure audition et une capacité de lecture labiale. Néanmoins, l'entourage peut aussi mettre la pression sur la personne pour qu'elle fasse tout pour rester ce qu'elle était : entendante.

La thématique de la capacité, pour une personne sourde/malentendante adulte, d'oraliser ou non, et de pratiquer une langue signée ou non est complexe et est liée à la question de l'identité de la personne et de comment elle se perçoit. Et par conséquent de comment elle est perçue par les autres.

Il est de plus en plus fréquent de voir des personnes sourdes/malentendantes **adopter à la fois des moyens de communication oraux et signés. L'apprentissage de l'un ne se fait pas au détriment de l'autre**, contrairement à bon nombre d'idées reçues. Chez les enfants sourds, c'est la pédagogie employée et la manière dont vont être menés ces apprentissages conjoints qui vont avoir de l'importance.

LES LANGUES SIGNÉES / LES LANGUES DES SIGNES

Ce sont des langues à part entière qui ont **un vocabulaire, une grammaire et une syntaxe qui leur sont propres**. On distingue les signes « standards » (repris dans les listes de vocabulaire) des signes plus « iconiques » (des représentations signées, improvisées de concepts simples ou complexes). Cette information est importante pour comprendre que l'étude du vocabulaire à elle seule ne suffit pas pour maîtriser la langue des signes et que ce n'est pas parce qu'il n'existe pas d'équivalent signé strict à un mot qu'il est impossible de le représenter en langue des signes.

La méthode et **le temps d'apprentissage des langues signées est souvent sous-estimé**, notamment **parce qu'on sous-estime la richesse de ce qu'elles peuvent exprimer**.

Vous aurez remarqué qu'on ne parle plus de « la langue des signes », car **il y en a plusieurs**. Tout comme on ne dit pas « la langue orale », il faut désigner laquelle.

En Belgique francophone, la langue signée d'usage et reconnue par la Communauté française en 2003 est la **Langue des Signes de Belgique Francophone dont l'abréviation est « LSF »**. L'acronyme ne correspond pas à l'appellation et c'est normal.

Dans cet encadré vous pourrez y trouver une explication fournie par un acteur important de cette reconnaissance. La LSF n'est reconnue que depuis le 22 octobre 2003 mais est pratiquée en Belgique depuis plus de deux siècles.

Pourquoi l'acronyme ne correspond pas à l'appellation ?

«Les raisons pour ce choix un peu paradoxal : lorsque l'étude de faisabilité de la reconnaissance de la LSF a été rédigée, il a fallu choisir le nom de la langue des signes utilisée par les sourds en Fédération Wallonie-Bruxelles. [...] Il a finalement été décidé de retenir «langue des signes de Belgique francophone» [...] Et l'abréviation LSF [a été adoptée] parce qu'il a été souligné que notre langue vient de la LSF et tant la LSF que la LSF sont encore relativement mutuellement intelligibles. C'était aussi un petit clin d'oeil aux Français qui nous ont apporté la LSF au début du 19e siècle, langue des signes qui a ensuite évolué pour devenir la LSF telle que nous la connaissons.»

Source : [La langue des signes de Belgique francophone en 2013](#), Sournal, Trimestriel de la Fédération Francophone des Sourds de Belgique, n°117 – Janvier / Février / Mars 2013, p.6

Les langues signées sont des langues qui, jusqu'à l'apparition des systèmes d'enregistrement vidéo modernes, sont essentiellement **des langues vivantes dites « à tradition orale »**. Là, le mot « oral » n'est

pas correct, mais anthropologiquement et linguistiquement parlant, c'est le terme que l'on utilise pour désigner les langues qui n'ont pas de système d'écriture et ne se transmettent pas ainsi.

En Belgique francophone, le premier corpus universitaire de LSF a été finalisé et présenté le 15 décembre 2015. C'est le **premier témoignage scientifique de grande envergure de la richesse sémantique, grammaticale, linguistique et culturelle de la LSF**.

En Communauté flamande, la langue signée d'usage et reconnue est la Vlaamse Gebarentaal (VGT).

En France, c'est la Langue des Signes Française (LSF), qui ressemble assez bien à la LSF mais néanmoins avec des variantes de signaire (le « vocabulaire » des langues signées). En Angleterre, c'est la British Sign Language (BSL) et aux Etats-Unis c'est l'American Sign Language (ASL).

Il existe autant de langues signées qu'il y a de communautés sourdes à travers le monde. De par le rayonnement de l'anglais, **l'ASL est aussi pratiquée dans beaucoup de pays du monde.** Les personnes sourdes/malentendantes tiennent à la diversité de leurs langues signées tout autant que les personnes entendant tiennent à la diversité de leurs langues orales et refusent le quasi-monopole de l'anglais.

En revanche, à la différence de l'anglais qui est utilisé **lorsque deux personnes étrangères** oralistes (= mot qui désigne les personnes qui s'expriment oralement) se rencontrent et qui nécessite un long temps d'apprentissage préalable pour être maîtrisé, **les personnes sourdes/malentendantes signantes étrangères sont capables d'établir un moyen de communication qui devient très rapidement efficace.** Il faut avouer que **cette efficacité** pour établir une communication commune à partir de langues signées parfois très différentes, **est hallucinante.** Cette habilité a permis l'émergence de ce qu'on appelle **les Signes Internationaux.** C'est **une sorte d'espéranto des langues signées,** sauf qu'à la différence de l'espéranto, les signes internationaux se construisent directement au travers des interactions entre les natifs de différentes langues signées. Des recherches linguistiques sont actuellement conduites au Max Planck Institute à Nijmegen aux Pays-Bas pour étudier, justement, la manière dont les signes internationaux se décident, s'établissent et se répandent entre les personnes sourdes et malentendantes qui voyagent et rencontrent les communautés sourdes à travers le monde.

Dans beaucoup de pays, il est tentant pour les entendants qui apprennent les langues signées, de calquer leur signaire (=vocabulaire) sur la grammaire de la langue parlée du pays. En Belgique francophone, cette pratique donne lieu au « **français signé** ». On utilise le vocabulaire de la LSF pour exprimer des phrases, une grammaire, des expressions et des idées typiquement françaises.

Le problème de cette pratique c'est qu'elle ne constitue pas en elle-même une langue logique et porteuse de sens. C'est comme si on parlait l'anglais en utilisant la grammaire française, ce serait incompréhensible tant pour les Anglais que pour les Français. Même les personnes sourdes qui sont parfaitement bilingues français – LSF éprouvent des difficultés à bien comprendre le français signé, alors que sur le principe, elles sont susceptibles d'être celles qui le comprennent le mieux. Cette pratique n'apporte **aucun bénéfice linguistique,** ni du côté des utilisateurs du français ni du côté des utilisateurs de la LSF, même pour passer d'une langue à l'autre. Au contraire, elle **freine le passage d'une langue à l'autre et l'accomplissement des apprentissages de chacune.** C'est comme si, dès le début de votre apprentissage de l'anglais, vous preniez le réflexe de penser l'anglais avec une grammaire française, cela vous handicaperait pour progresser en anglais.

L'ÉCRIT

Apprendre une langue orale quand on n'entend pas ou mal est extrêmement difficile et, même avec le meilleur des appareillages, cela demande **un accompagnement spécifique** (familial, logopédique, scolaire...).

Accompagnement qui est très présent, approximatif, ou totalement absent. **Chaque personne** qui a grandi avec ce handicap a aussi connu **un parcours d'apprentissage différent**.

Là où certains se débrouillent très bien en français, et vont jusqu'à acquérir un niveau de maîtrise supérieur à la moyenne du grand public entendant, **d'autres éprouvent toujours des difficultés**, même au bout de plusieurs années de scolarité, à construire des phrases orales, et donc écrites aussi, exemptes de fautes de français, syntaxe ou grammaire. Les personnes sourdes et malentendantes dont les origines familiales ne sont pas ancrées dans les pays francophones ont souvent encore plus de difficultés.

Pour ces personnes, les langues d'expression de prédilection restent souvent les langues des signes. Ce n'est que grâce à elles qu'elles pourront exprimer le fond de leur pensée, en toute spontanéité et sans craindre la peur du jugement qui est ressentie à l'écrit ou à l'expression orale.

Ainsi, il faut savoir que beaucoup de personnes nées ou devenues sourdes dans la petite enfance ne sont **pas à l'aise avec le français**, même et surtout écrit. Avec les années, les appareils auditifs devenant de plus en plus performants, et les enseignements bilingues français-LSFB émergeants, **la tendance change**. Mais il faut être conscient qu'aujourd'hui encore, beaucoup d'adultes qui ont grandi en étant sourds, ont cette difficulté. Ici, on ne parle pas vraiment d'analphabétisme, mais plutôt d'**un illettrisme** important.

C'est pour cette raison que lorsqu'on fait le choix d'une adaptation pour le public sourd/malentendant, il faut **veiller à ce que le recours au français comme moyen de communication ne soit pas exclusif ou ne se transforme en piège**. Il faut également rester indulgent vis-à-vis du mode d'expression écrit des personnes sourdes/malentendantes.

Comment communique-t-on avec elles ?

Que l'on connaisse la LSFB ou pas, il y a **certaines attitudes de base à avoir** lorsqu'on communique avec une personne sourde/malentendante :



Ne pas mettre sa main devant sa bouche.



Parler en français (ou indiquez au moins clairement dans quelle langue vous parlez !).



Toujours garder la moustache et la barbe dégagées.



Tenir compte de l'éclairage et ne pas placer votre visage à l'ombre ou à contre-jour.



Chercher le regard de l'intéressé.



INFO SURDITÉ visualmundi.be

Dernière mise à jour : 30 / 06 / 2017 - Avant de partager ce document, vérifiez s'il n'y a pas une version plus récente.

Parler et articuler clairement et lentement. Si la personne sourde ne comprend pas les mots stipulés, chercher des synonymes. On peut commencer avec un débit normal et ralentir pour favoriser une meilleure compréhension.



Si la personne sourde ne comprend pas à la lecture labiale, ne pas hésiter à utiliser l'écrit, à utiliser du papier et de quoi écrire ou une tablette ou un smartphone par exemple.



Veiller, si on hausse le ton, à ne pas augmenter son débit de parole et à bien articuler quand même.



Toujours s'orienter vers la personne sourde et pas vers l'interprète s'il y en a une (sinon, la personne sourde risque d'avoir l'impression de ne pas être écoutée. De plus, elle utilise des signes ou des gestes qui peuvent être porteurs de sens).



Utiliser le langage corporel et mettre des expressions sur son visage.



Garder une distance suffisante de communication (au-delà de 50 cm).



Mêler la personne sourde ou malentendante à tout ce qui se passe autour d'elle (par exemple, si on la quitte soudainement).



Essayer d'attirer l'attention de la personne sourde ou malentendante en se plaçant dans son champ visuel ou en éteignant/rallumant la lumière. Si vous devez rester dos à elle, vous pouvez poser une main sur son épaule.



Évitez toujours, si possible, d'aborder une personne sourde par l'arrière.

En groupe, on fera aussi attention à ce que :



La personne sourde/malentendante ait le regard sur la personne qui s'exprime. (Ne commencez pas à parler si elle ne vous regarde pas).



Lever la main avant de s'exprimer et attendre que la personne avant ait fini de parler, cela permet à la personne sourde de savoir qui parle.



Si les échanges se font par le biais d'un interprète, attendre que l'interprète ait fini d'interpréter tout ce que la personne avant a dit. Et lever la main pour prendre la parole. Ainsi, la personne sourde, même si elle regarde l'interprète pour comprendre, peut savoir qui s'exprime.



La compréhension d'une personne sourde se lit dans ses yeux, dans ses attitudes. Soyez-y attentif. Il est très pénible pour une personne sourde de demander de répéter des dizaines de fois au cours d'une même réunion. La personne préfère qu'une communication fluide et attentive s'installe dès le début.



Il est tout aussi désagréable pour une personne sourde de devoir suivre une réunion ou un cours uniquement en lisant les notes d'un collègue/d'un élève/d'un ami. Cette solution doit rester très ponctuelle.

Tous ces conseils sont importants pour une personne entendante qui aborde une personne sourde/malentendante, mais **l'adaptation doit** aussi **se faire dans les deux sens**, du côté de la personne sourde/malentendante ET du côté de la personne entendante. On peut aussi demander à la personne sourde/malentendante d'être proactive dans les échanges et de donner elle-même des conseils.

Dans l'ensemble, les personnes entendantes qui communiquent avec des personnes sourdes doivent faire **un gros effort de communication non verbale**. Elles peuvent passer par le mime et développer leur capacité à communiquer avec d'autres parties du corps et ne doivent pas trop se focaliser sur la parole. Pour rappel, plus de 80% de la communication entre deux individus passe par le non-verbal, cela inclut donc une certaine **perception de l'impatience, de l'agacement**, ce qui peut déjà être un frein à la communication pour une simple demande.

Quelle est la différence entre un sourd et un malentendant ?

La différence entre les deux termes tient au politiquement correct. **Il n'y en a pas**. En partant des **stéréotypes** on pourrait définir la différence comme suit :

- Les personnes sourdes n'entendent plus rien et utilisent les langues signées.
- Les personnes malentendantes entendent encore un peu ou relativement bien et utilisent les langues orales.

Sauf que **la réalité n'est pas du tout comme ça**. Il y a des personnes qui ont une perte auditive légère ou sévère mais qui préfèrent utiliser les langues signées que le français écrit ou oral.

Il y a aussi des personnes qui ont une surdité profonde, n'entendent plus rien ou presque, et qui préfèrent communiquer oralement et n'utilisent pas les langues signées.

Et cela totalement indépendamment de l'âge. Ce n'est pas parce qu'il s'agit d'un enfant que ce sera l'un ou l'autre, et ce n'est pas parce que c'est une personne âgée qui a perdu l'audition qu'elle entend encore suffisamment bien pour passer pour malentendante. Une personne âgée peut aussi avoir grandi en étant sourde et en utilisant une langue signée.

Ce n'est pas non plus parce qu'une personne a 50 ans lorsqu'elle perd l'audition qu'elle ne peut plus apprendre une langue signée.



Toutes ces nuances font que, en réalité, **on ne peut pas objectivement classer d'un côté les personnes sourdes et d'un autre côté les personnes malentendantes. En réalité, la différence vient surtout de comment ces personnes s'identifient elles-mêmes.** C'est pour cela que tout ce site est construit en mettant systématiquement sourd/malentendant, côte à côte.

Comment les personnes sourdes/malentendantes se considèrent-elles ?

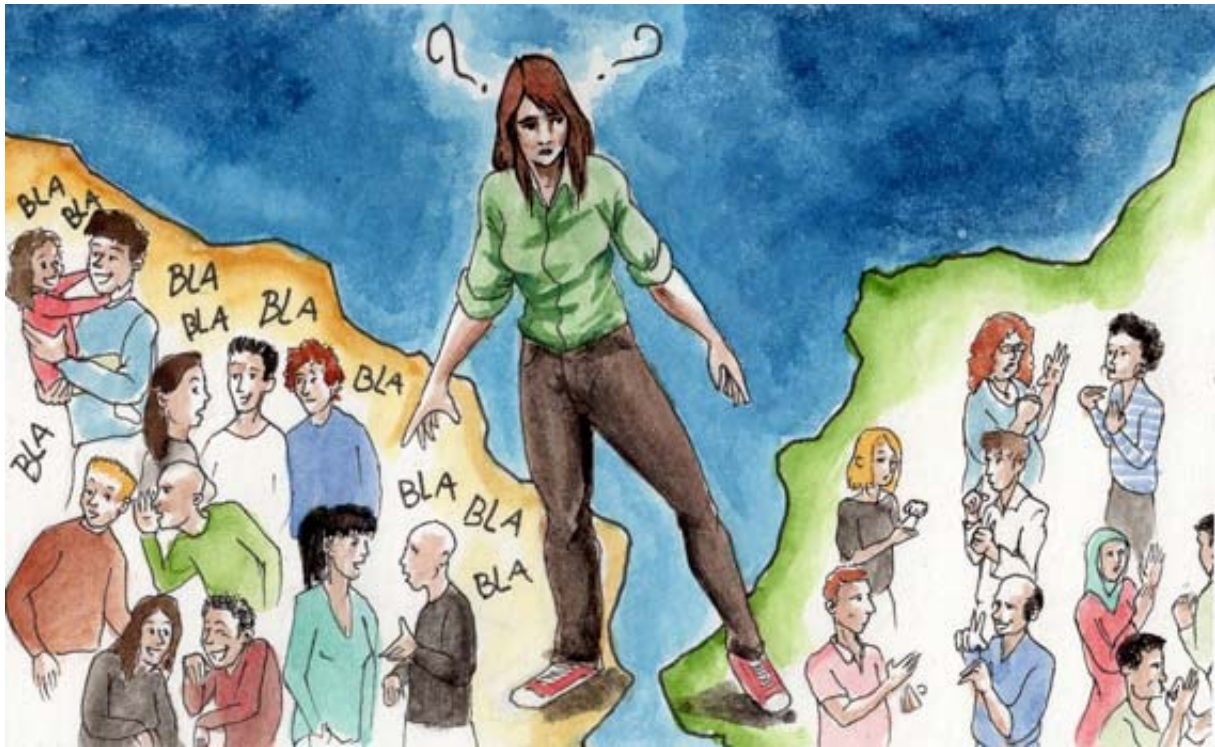
Il y a des personnes qui ont une surdité profonde mais qui s'identifient comme étant malentendantes et s'annoncent comme telles.

Il y a des personnes qui ont une surdité légère mais qui s'identifient comme étant sourdes parce que du point de vue de leur sentiment d'appartenance, elles considèrent faire partie de la communauté sourde signante.

En fait, **c'est chaque personne, en fonction de son degré de surdité, mais aussi des moyens de communication qu'elle préfère utiliser, ou encore de la manière dont elle veut être perçue à l'annonce de son handicap, qui se définit tantôt sourde, tantôt malentendante.** Il est assez couramment admis que les personnes qui se considèrent malentendantes font le choix de passer par les solutions de communication orales et écrites, plutôt que signantes.

Pour bien faire il faudrait dire : personnes sourdes, malentendantes et préciser si oralistes et/ou signantes.

Souvent, la personne sourde/malentendante **voit le monde divisé en deux communautés culturelles et sociales** : d'une part la communauté sourde (avec des personnes oralistes et/ou signantes) et d'autre part le monde des personnes entendantes. Elle a **l'impression d'appartenir à l'un de ces mondes, aux deux, ou à aucun d'eux.** Lorsqu'elle n'a pas l'impression d'appartenir à l'un deux, elle est souvent perdue du point de vue identitaire, elle se retrouve dans une situation paradoxale d'identification qui peut durer parfois plusieurs décennies, voire toute une vie. Cela montre **l'importance de mettre en place une accessibilité plurielle, qui tient compte des différents types d'aménagements souhaités par les personnes sourdes et/ou malentendantes.**



Il faut aussi savoir que pour une personne sourde signante, le niveau de qualité de la langue signée qui est employée en face d'elle est un gage minimum de qualité de service offert. Tout comme le niveau de français écrit et parlé est un gage minimum de qualité de service. Les personnes sourdes signantes attendent de leurs pairs qu'ils maîtrisent bien la langue signée de leur communauté et les personnes entendant attendent aussi de leurs pairs qu'ils maîtrisent bien la langue parlée et écrite de leur communauté. C'est normal car **une langue bien maîtrisée facilite la communication et les échanges.**

Ces détails peuvent avoir leur importance dans le processus d'accessibilité dont la diffusion ou promotion de l'endroit ou de l'événement accessible par exemple. **Une capsule vidéo dans une mauvaise langue signée n'est pas un gage de qualité du service offert, tout comme un texte truffé de fautes de français ou d'orthographe ne témoigne pas d'un grand sérieux,** même s'il est toujours possible de s'intéresser au-delà des apparences.

RÉFÉRENCES

- Pour en savoir plus sur la culture et l'histoire des sourds, nous vous recommandons ce livre, un peu ancien mais très bien fait : DELAPORTE Yves, les sourds c'est comme ça : ethnologie de la surdimutité, coll : Ethnologie de la France, Maison des sciences de l'homme, 2002, 398 pages. ISBN : 2-7351-0935-6
- La brochure « Qui-suis-je ? Ébauche de réflexion sur l'identité des personnes sourdes », disponible sur commande sur le [site de l'APEDAF](#).
- Le site de l'APEDAF fournit aussi de bonnes [informations sur la surdit ](#).
- Vous accédez ici, à [un lien de téléchargement direct](#) du décret qui a reconnu la LSFB en 2003.
- Si vous désirez apprendre la langue des signes de Belgique francophone, voici [un espace](#) sur le site de la Fédération Francophone des Sourds de Belgique qui explique ce qu'il faut savoir à ce propos (formules de cours, écoles et associations, supports de cours,...).